



Encombrants : Ramassage des encombrants MERCREDI 29 MAI

Uniquement sur inscription par téléphone au Maillon C2RI 03.27.45.89.42 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- ✓ Ce service gratuit est limité à 2 demandes par an et par foyer,
- ✓ Limite de 3m³ (l'équivalent de 3 petites remorques de voiture) par enlèvement,
- ✓ Chaque objet ne doit pas dépasser 1,80 m et peser plus de 70 kg,
- ✓ Sortez vos encombrants la veille au soir, soit le mardi 28 mai.
- ✓ Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

Sont interdits :

- ✓ Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture...
- ✓ Gravats, déchets issus d'un chantier
- ✓ Déchets verts
- ✓ Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchets refusés sont à déposer en déchèterie.

Permanences de retrait des composteurs 29 mai et 1^{er} juin

Deux permanences de retrait des commandes auront lieu en mairie le mercredi 29 mai de 17h à 20h30 et le samedi 1^{er} juin de 10h30 à 17h30.

Des éco-animateurs seront présents afin de répondre à toutes vos questions concernant les bonnes pratiques du compostage et vous remettront un guide explicatif.

Pour tout renseignement : siaved.fr

Café littéraire :

La bibliothèque vous propose un café littéraire **le jeudi 06 juin à 15h**. Pour l'occasion, l'auteure Valenciennaise Marie-Pierre GUILLET-CHEVAL viendra présenter ses romans du Terroir.

Inscription en mairie ou lors des permanences de la bibliothèque.

Permanences : lundi et vendredi de 17h à 18h30, mercredi de 16h30 à 18h.

Magicbus :

La Municipalité offre aux jeunes Moncalsien.ne.s de 12 à 17 ans une expérience inédite dans MagicBus **samedi 15 juin 2024** devant la Halle.

Découvrez ensemble une intrigue dans un décor fantastique. 2 créneaux disponibles 14H30 et 15h30.

Inscription en mairie ou par mail à bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr jusqu'au 17 mai dernier délai.

Attention, nombre de places limité !

Fête de la musique le 22 juin

Organisée par l'association Fêtes, loisirs et culture monchalsiens le samedi 22 juin à partir de 19h dans la cour de la salle des associations.

À partir de 19h, le duo KING BEE interprètera des chansons folk & blues.

MALIKA KESSI vous fera chanter et danser sur de la variété française et internationale à partir de 20h et jusqu'au bout de la nuit.

Avis aux Monchalsiens artistes professionnels ou amateurs, venez faire découvrir vos talents lors de cette soirée conviviale et familiale en plein air.

N'hésitez pas à vous manifester bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr

Participation centres aérés :

Pour 2024, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes:

- ✓ Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2024,
- ✓ Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- ✓ En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :

- ✓ Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- ✓ Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

Téléthon 2023 :

Le bilan financier des manifestations organisées pour le téléthon par les associations et municipalités de Thiant et Monchaux a été présenté début avril.

Grâce à des dépenses bien maîtrisées par l'OSAT de Thiant et la participation financière de sponsors à la corrida, 5769 € ont été reversés à l'AFM téléthon.

Le don du groupe Renault Electricity de 1000 € lors de la corrida vient s'ajouter à ce bilan très positif.

Encore toutes nos félicitations aux bénévoles, habitant.e.s investi.e.s et participant.e.s qui ont permis à notre village de récolter 3421€ brut.

Rendez-vous au weekend des 7 & 8 décembre pour l'édition 2024.